

cient pour la réalisation d'un grand objectif humain et, en tant que premier organisme représentant les Nations Unies et les pays associés il pousse notre collaboration plus loin en nous faisant travailler en commun à la préparation de la paix. La libération des territoires occupés par l'ennemi sera réalisée grâce à l'action combinée des soldats, des marins et des aviateurs des Nations Unies. Le soulagement des populations libérées est une nécessité d'ordre militaire et sera d'abord entrepris par les autorités militaires alliées qui décideront du temps où l'UNRRA se chargera de l'administration des secours. Le travail de l'UNRRA représente le premier pas dans le passage de la guerre à la paix.

Elle fournira des secours aux nations incapables de se tirer d'affaire. Le but de l'UNRRA c'est d'aider les pays à se tirer d'affaire. Elle est destinée à remplir un besoin urgent, immédiat, à courte échéance. Nous établissons en ce moment des plans pour faire franchir à des millions de personnes maintenant écrasées par l'ennemi l'espace entre la mort par la faim et la survivance et pour faciliter le retour au foyer aux vingt millions de personnes que la guerre a chassées de chez eux en Europe seulement. Le but de l'UNRRA est de servir l'humanité, mais le résultat sera à l'avantage de tous les pays, y compris le Canada. Les intérêts de chaque pays exigent que ces populations recouvrent leur santé et leur vigueur aussi tôt que possible. En aidant les peuples de l'Europe et de l'Asie à se rétablir, nous nous trouverons à restaurer un état de choses dans lequel le commerce pourra s'effectuer d'une façon propre à assurer la prospérité de toutes les nations. L'œuvre de l'UNRRA contribuera au rétablissement des relations entre des nations que la guerre avait isolées. En fournissant de l'aide aux pays libérés, nous servirons effectivement nos propres intérêts, en ce sens que nous créerons de l'emploi pour les travailleurs canadiens chargés de produire les denrées qui formeront la majeure partie de notre contribution.

L'accord par lequel l'UNRRA a été établie a été déposé le 28 janvier, et il est reproduit dans une annexe au bill. La genèse de cet accord remonte toutefois au 24 septembre 1941, alors que le comité interallié des besoins afférents aux secours fut constitué à Londres. L'ampleur du problème avait déjà démontré aux représentants des gouvernements alliés la nécessité de prendre des mesures en vue de le résoudre. Lors de la dernière guerre, les secours avaient été administrés par le conseil économique suprême établi après l'armistice. Le comité des vivres avait pour président l'honorable Herbert Hoover, qui était aussi admi-

nistrateur des vivres aux Etats-Unis. Il était directement chargé de l'administration et l'œuvre de secours fut en très grande partie accomplie par les Etats-Unis. Les frais furent acquittés au moyen de dons émanant de divers gouvernements particuliers et représentant une somme globale de 377 millions de dollars, d'achats pour une somme totale de 520 millions et d'emprunts formant une somme de \$1,423,000,000. En outre, les Etats-Unis accordèrent des crédits directs aux gouvernements alliés. Si difficile qu'ait été le programme mis à exécution après la dernière guerre, personne ne saurait douter que les difficultés seront beaucoup plus grandes après le conflit actuel. Les rapports qui nous parviennent des pays occupés par l'ennemi démontrent que les ravages causés par la destruction, la famine et la sous-alimentation dépassent tout ce que nous pouvons imaginer de pire, et plus la guerre durera plus la situation s'aggravera. L'étendue de ces ravages dépendra de la rapidité que nous mettrons à vaincre l'ennemi, de l'acharnement avec lequel il résistera, et de la dévastation qu'il pratiquera à mesure qu'il sera forcé de reculer.

Le comité interallié des besoins de secours soumettait, le 30 juin 1943, un rapport final dans lequel il estimait à 23 millions de tonnes la quantité de vivres qu'il faudra expédier en Europe au cours des premiers six mois qui suivront la signature de l'armistice, et l'on ne tenait aucun compte des besoins de l'Union soviétique. Sur cette quantité, environ 14 millions de tonnes devraient provenir d'outremer. Des rapports dignes de foi établissent que quelque 20 millions de personnes, qui ont dû quitter leurs foyers, devront retourner dans ces derniers et c'est là une des tâches confiée à l'UNRRA. Voilà la situation en ce qui concerne l'Europe seulement; mais l'UNRRA doit s'occuper de tous les pays, affranchis du joug ennemi, où qu'ils se trouvent. Cela ne saurait être la tâche d'un pays en particulier mais celle de toutes les nations qui veulent servir l'humanité.

En vue d'en arriver à un effort concerté un accord fut rédigé et annoncé par le gouvernement des Etats-Unis dans sa note du 9 juin dernier. Cette note fut publiée dans les *Procès-verbaux* de la Chambre, le 18 juin 1943. Certains faits ont été exposés au gouvernement des Etats-Unis par divers autres gouvernements, de sorte que l'accord a été profondément modifié. Il fut signé le 9 novembre, par quarante-quatre nations à la Maison blanche. Lors de la signature de cet accord, le président Roosevelt a dit:

La population de ces quarante-quatre nations représente environ 80 p. 100 de la race humaine, unie maintenant par un dévouement commun à